



Moment de convivialité associative durant le Brunch de Clara, dans le cadre de la Journée Internationale des Droits des Femmes.
© Erwann Quéré

MAGAZINE D'INFORMATION DE LA COMMUNE DE VILLETANEUSE



#13
AVRIL
2023

PAGE 10

ASSOCIATIVEMENT

VÔTRE

LA Dictée GÉANTE

de Villetaneuse



SAMEDI 03 JUIN 2023
À 15H00

1 Pl. de l'Hôtel de ville
93430 Villetaneuse

Inscriptions sur www.ladicteegeante.com | Renseignements au 07 55 86 48 90



ÉDITO



Chères Villetaneusiennes,
Chers Villetaneusiens,

Voilà trois ans que vous m'avez accordé votre confiance, à travers l'élection de la liste Villetaneuse Autrement, dès le premier tour des élections municipales. Ces trois années n'ont pas été faciles, de la gestion de la crise sanitaire à la remise à plat de nombreux projets, mais notre Ville se développe, se dynamise, se transforme. Afin d'évoquer avec vous ce que nous avons fait durant ces trois années, et ce qu'il nous reste à faire durant ce mandat, j'ai le plaisir de vous convier, avec tous ceux qui le souhaitent, à notre événement de mi-mandat, qui aura lieu le samedi 27 mai, à partir de 9h30, dans la salle des Manifestations de l'Hôtel de Ville. Je me réjouis de vous y retrouver, et d'échanger directement avec vous sur ce premier bilan de notre action.

En attendant, je vous souhaite une très bonne lecture de cette édition de votre magazine, avec une nouvelle fois de beaux dossiers, sur notre budget d'une part, ainsi que sur le Carnaval, grand événement populaire qui aura lieu le 13 mai prochain dans tout le centre-ville. Enfin, nous avons souhaité mettre à l'honneur les associations Villetaneusiennes, cœur battant de la dynamique solidaire, culturelle et sportive de notre vie locale.

Villetaneuse, le 20 avril 2023

Dieunor Excellent,
Maire de Villetaneuse

SOMMAIRE

REGARDS

4

Un concours d'éloquence à l'Assemblée Nationale, les femmes fêtées, un gala de boxe inédit, Mars Bleu, un repas oriental pour les seniors, le centre nautique Jacques-Duclos démoli...



BUDGET

6

Éducation, santé, sécurité, culture, associations, sport, loisirs, environnement, accessibilité...cette année, Villetaneuse se dote d'un budget à la hauteur des enjeux et des projets en cours et à venir. Explications.



ÉVÈNEMENT

8

Un carnaval inédit à Villetaneuse : préparez-vous à déambuler dans les rues de la commune aux couleurs du monde, aux sons des cuivres des brass band et aux rythmes des percussions caribéennes !



ENSEMBLE

10

Elles vivent grâce à l'énergie et à la mobilisation de leurs membres tout au long de l'année. Nos associations sont une force pour la commune et s'inscrivent toutes dans un élan de solidarité admirable, qui fait la fierté de la municipalité.



VIE LOCALE

12

- Documents d'identité : anticiper pour les renouveler ;
- Recensement : premier acte citoyen ;
- Une exposition qui nous confronte à l'esclavage ;
- De la poterie pour les mains des seniors.



AGENDA

14

Notre sélection de rendez-vous à ne pas manquer les prochains mois !





ÉLOQUENTE ASSEMBLÉE !

Concours d'éloquence à l'Assemblée Nationale Le 10 mars dernier, des élèves de 3^e du collège Jean-Vilar ont participé à un concours d'éloquence à l'Assemblée Nationale à Paris. Ce concours est venu clore quatre mois d'ateliers d'art oratoire menés en partenariat avec l'association Conférence Olivaint. Les collégiens et les enseignants, accompagnés de Fayçal Bougria, Adjoint au Maire délégué à la Jeunesse et Florence Laroche, Conseillère municipale déléguée à la culture et à la politique de la ville, ont été accueillis par le député Stéphane Peu. Les collégiens et collégiennes ont pu s'affronter dans un débat parlementaire fictif portant sur la réforme des retraites. (© Maud Jacques)



PIEDS ET POINGS SUR LE RING

Une première sportive à Villetaneuse ! Un moment inédit et spectaculaire a rempli le gymnase Jesse-Owens samedi 11 mars : le premier Gala Tek Fight organisé à Villetaneuse. Des combattants de boxe Muay Thaï et K1 se sont succédés sur le ring installé au milieu du Gymnase devant un public averti et venu très nombreux, enchaînant des combats amateurs et professionnels de haute qualité. Une édition inédite et réussie appelée à être renouvelée par la municipalité, et l'organisateur de l'événement, l'association Team Chouk. (© EQ et DR)



MARS BLEU

La prévention de façon ludique La Ville s'habille en bleu pour les couleurs de la campagne nationale de dépistage et de sensibilisation au cancer colorectal. Parce qu'un dépistage régulier peut sauver une vie, la ville et le tissu associatif ont mobilisé leurs forces, le 10 mars dernier au Pôle Autonomie et Inclusion, pour un atelier informatif, fédérateur et ludique, en présence de Dieunor Excellent, Maire de la Ville et de plusieurs Villetaneusiens. (© VP)



ORIENTALES GOURMANDISES

Repas oriental au Pôle Autonomie et Inclusion (PAI) Le mercredi 22 mars s'est tenue une rencontre conviviale placée sous le signe du partage et de l'échange autour d'un repas oriental très gourmand. Les séniors de la résidence Les Pivoines ont pu profiter de cet instant pour échanger avec le Maire, Dieunor Excellent, présent à cette occasion et accompagné de Majide Ammad, son adjoint délégué aux Séniors. (© AK)



MOMENTS DE FEMMES



Un temps d'échange en toute simplicité Parmi les rendez-vous lancés autour de la Journée Internationale des Droits des Femmes, il y eut l'hommage rendu aux agentes de la commune par le Maire, Dieunor Excellent, et ses adjointes, avec la remise de présents fleuris et culturels. Quelques jours plus tard, le centre socioculturel Clara-Zetkin et les associations organisaient le Brunch de Clara : un buffet généreux, un moment pour les femmes, les mamans, les sœurs, les cousines. Puis des chansons, des blind tests, des danses chaleureuses... un riche et bel instant passé entre femmes et quelques hommes salué par Noëllise Gibon, Conseillère municipale déléguée à l'égalité entre les femmes et les hommes, accompagnée de Yasmina Essom, Adjointe au Maire déléguée à la vie associative. (© EQ / DR)

LA PISCINE DÉMOLIE



Le centre nautique Jacques-Duclos a vécu ! Les travaux de démolition de l'ancienne piscine, devenue par la suite le «Tremplin Jacques-Duclos» ont débuté en mars 2023 pour préparer l'arrivée du nouveau centre aquatique, un futur équipement adapté aux besoins du territoire et des Villetaneusiens. (© VP)



UN BUDGET 2023 AU SERVICE D'UNE VILLE AMBITIEUSE

Cette année, plus que jamais, Villetaneuse se dote d'un budget à la hauteur des enjeux et des projets en cours et à venir. Voté le 27 mars, le budget primitif 2023 répond aux fortes attentes des Villetaneusiens et ce, dans tous les domaines : éducation, santé, sécurité, culture, associations, sport, loisirs, environnement, accessibilité et bien d'autres encore. Le tout, avec 0% d'augmentation des impôts locaux ! Explications.

UN BUDGET ÉQUILIBRÉ, RESPONSABLE ET TRANSPARENT

Au-delà d'un budget moteur dans le soutien des initiatives locales et le renforcement du tissu associatif, ce budget est un véritable levier pour le développement de la Ville et de ses équipements publics. Il permet d'encourager l'investissement et la création d'emplois locaux et d'améliorer, à terme, l'attractivité de Villetaneuse. Équilibré, responsable et transparent, ce budget est pleinement au service des habitants et de leur vie quotidienne. Un budget qui contribuera au projet de faire de Villetaneuse une ville agréable et dynamique, où il fait bon vivre. ■ VP

« JE PORTE UN TRÈS HAUT NIVEAU D'EXIGENCE VIS-À-VIS DU SERVICE PUBLIC QUE NOUS OFFRONS AUX CITOYENS DE VILLETANEUSE »

Interview complète à retrouver sur le site de la Ville



DIEUNOR EXCELLENT, MAIRE

VILLETANEUSE AMBITIEUSE, PLUS QU'UN SLOGAN, UNE PROMESSE

C'est dans ce cadre que le Maire de la Ville, Dieunor Excellent, et l'ensemble des élus de la municipalité ont pensé cette campagne de communication de mi-mandat. Faire le point sur les projets structurants réalisés, en cours et à venir, enrichir le contact avec les administrés, fédérer autour d'un projet de ville commun et attendu, tels sont les objectifs de cette campagne multicanal inédite.

Pour présenter et expliquer l'action de la collectivité en étant plus proches des habitants, le Maire et les élus vous donnent rendez-vous à l'Hôtel de Ville, cœur de la municipalité, pour un événement de lancement, le 27 mai dès 9h30, salle des manifestations, et, dans le Hall, une exposition détaillant les projets de votre municipalité. On vous attend nombreux ! Plus d'informations à venir prochainement sur les réseaux et sur le site de la Ville. Restez connectés ! ■

RECETTES D'INVESTISSEMENT

- Subventions • Autofinancement • Emprunts



RECETTES DE FONCTIONNEMENT

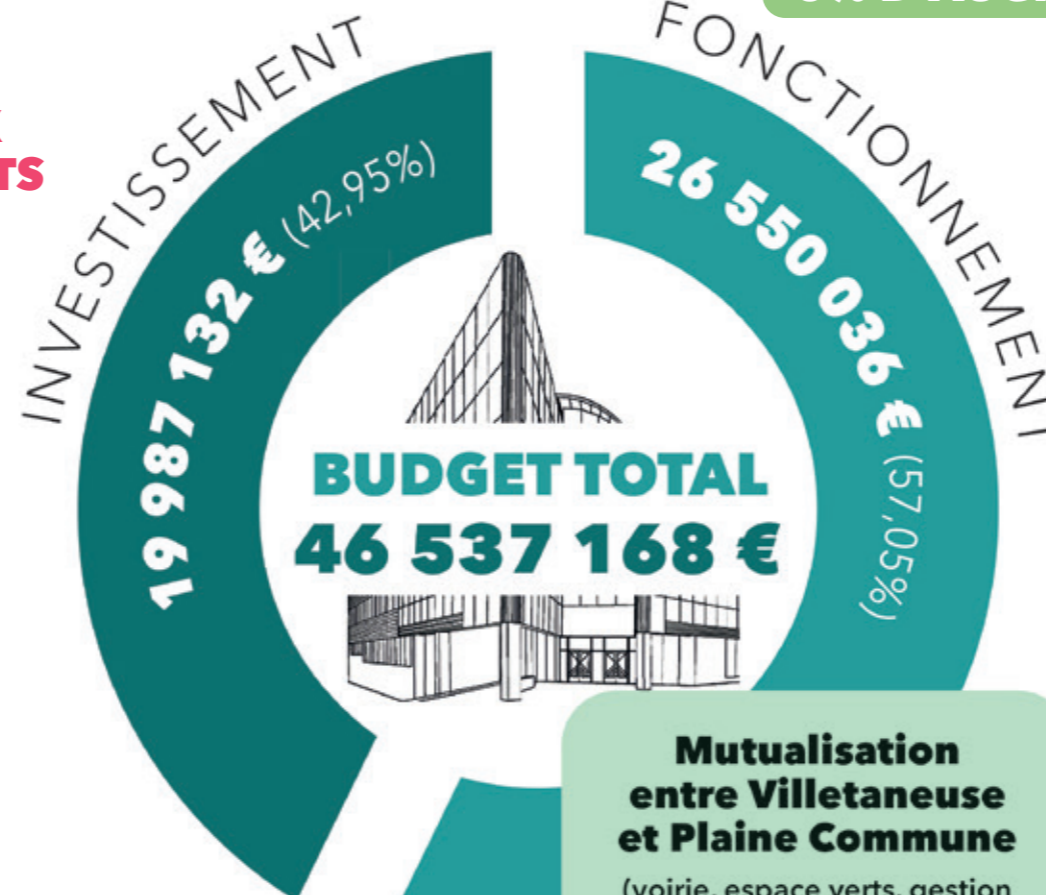
- Taxe d'habitation • Taxe foncière • Recettes des services • Dotations

0% D'AUGMENTATION des impôts locaux



LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS POUR 2023

- Réhabilitation de l'école Jacqueline-Quatremaire
- Travaux et extension dans les écoles Jules-Verne et Anne-Frank
- Démolition et reconstruction du centre aquatique
- Rénovation complète du terrain d'honneur au stade Dian
- Opérations relatives à la future Maison de Santé
- Amélioration de l'accessibilité des bâtiments communaux



Mutualisation entre Villetaneuse et Plaine Commune

(voirie, espace verts, gestion des déchets, parc informatique, lecture publique, etc.)

PRINCIPALES ÉVOLUTIONS DES DÉPENSES POUR 2023

- Augmentation du coût de l'enveloppe consacrée aux fluides pour faire face à l'inflation (x4 pour le gaz et x2 pour l'électricité)
- Augmentation de notre contribution au SIRESCO pour financer l'adaptation de la restauration scolaire à la transition écologique
- Malgré l'inflation, maintien de tous les budgets (y compris pour les associations et la culture)
- Augmentation des budgets de la Jeunesse, de la Culture et de la Politique de la Ville
 - Création d'une Police Municipale (arrivée de son responsable début avril et recrutement de l'effectif en cours, voir page 12)

VILLETANEUSE EN FÊTE !

Après 3 ans sans fête de la ville, la Municipalité a souhaité relancer cet événement fédérateur en renouvelant le genre. Le samedi 13 mai, ce moment festif prendra la forme d'un carnaval, le premier du genre à Villetaneuse. Préparez-vous à déambuler dans les rues de la commune aux couleurs du monde, aux sons des cuivres des brass band et aux rythmes des percussions caribéennes !



Ci-dessus, le Fire Brass Band en représentation. (© Villes des Musiques du Monde)

FLASHMOB

CHECK TA CHORÉ !

Le CICA organise un flashmob avec Sophie Pougueu, professeure de hip-hop, sur le titre de Beyoncé « Let's move your body ».

Apprenez la chorégraphie en famille, entre amis, à la maison, ... et, le jour du Carnaval, durant la parade ou au village festif, lorsque la musique retentira, une seule chose à faire : danser ! ■



>> Accéder à la chorégraphie officielle

Partout en France, la pandémie de la COVID a rendu impossible l'organisation de moments festifs d'importance. Ainsi, les communes n'ont pas pu se fêter durant près de 3 ans. Cette année, la Municipalité a souhaité donner une dimension encore plus dynamique à ce moment de joie enfin retrouvé et de plaisirs partagés en lançant la première édition de « Villetaneuse en fête » avec un carnaval sur la thématique des « Couleurs du monde ».

Une parade joyeuse, colorée et rythmée

Ce carnaval aux « Couleurs du monde » est une occasion unique de célébrer la richesse culturelle de Villetaneuse tout en relançant une parenthèse festive que les habitants souhaitaient retrouver. Les partenaires associatifs et institutionnels ont tout de suite répondu présents, les

occasions de faire la fête, en ces temps troublés, n'étant pas si nombreuses.

Deux moments et deux lieux caractériseront cet événement. Une parade dans les rues, bien sûr, et un village festif et carnavalesque installé sur les espaces au pied de l'Hôtel de Ville.

La parade partira de la mairie pour une grande boucle d'1,5km dans les rues du nord de Villetaneuse (19 mars 1962 > Salengro > Jean-Jaurès > Edouard-Vaillant > Marie-Madeleine-le-Pichon > Place des Partages). Tous les habitants sont bien évidemment conviés à y participer, petits et grands, en famille comme entre amis.

En amont de l'événement, des ateliers créatifs sont menés auprès des enfants par le plasticien Little K, notamment pour confectionner des casquettes qui seront portées le jour J, mais aussi des costumes et accessoires. Une association de femmes, Banlieue Rose, s'implique notamment dans la fabrication de

« NOTRE SOUHAIT : PERMETTRE À TOUS LES HABITANTS DE SE RENCONTRER, DE DANSER, OU DE SE DÉGUISER, POUR CÉLÉBRER LA DIVERSITÉ DE TOUTES LES CULTURES DU MONDE »



FATHIA BELGUESMIA,
CONSEILLÈRE
MUNICIPALE DÉLÉGUÉE
À L'ANIMATION LOCALE



<< Interview complète à retrouver sur le site de la Ville

costumes, masques et marionnettes...

Côté musical, des séances sont dirigées en partenariat avec l'association des Villes des Musiques du Monde pour aménager des intermèdes musicaux et dansés qui accompagneront le cortège. Ainsi, le Fire Brass Band, une fanfare constituée des musiciens du CICA et renforcée par la présence de Démos, et de la Fabrique Orchestrale Junior d'Aulnay jouera 3 morceaux. Le groupe antillais Mas An Ba Fey composé de 33 musiciens et danseuses entraînera également la parade de ses percussions caribéennes. Du côté associatif, Fos Racin Nou viendra compléter le défilé avec ses musiques et danses martiniquaises Bèlè. Zik ta Popote, une autre et toute récente

association villetaneusienne se joindra à la fanfare.

Côté danse et interactivité, un flashmob plusieurs fois déclenché sur le parcours révélera une chorégraphie très rythmée du titre de Beyoncé « Let's Move Your Body » (voir page ci-contre le clip de Beyoncé pour vous imprégner de la danse à apprendre). Sophie Pougueu, talentueuse professeure de hip-hop du CICA, est déjà mobilisée auprès des centres de loisirs et du service jeunesse pour apprendre la chorégraphie au jeune public, et également auprès des agents des services municipaux qui encadreront la parade.

Enfin, pour donner une dimension spectaculaire au cortège, le défilé sera accompagné d'artistes issus des arts de la rue (échassiers, circassiens).

Le village festif

Après sa boucle faite, la parade reviendra sur la place de l'Hôtel de Ville où une scène musicale aura été installée pour accueillir les différents groupes qui continueront d'embellir cette journée. Dans le jardin Baldaccini, le village festif, investi par le monde associatif (Villeta'Zami, Femmes volontaires de Villetaneuse, EOPH, Banlieue Rose, ...) et les services municipaux, vous proposera diverses animations pour toute la famille. Par exemple, avant le départ de la parade, un stand de maquillage vous invitera à vous colorer en famille pour enjoliver le cortège, et vous attendra à votre retour pour le rafraîchir. D'autres stands viendront flatter nos papilles avec des saveurs et gourmandises du monde. La médiathèque Annie-Ernaux sera présente avec sa traditionnelle sélection d'ouvrages à découvrir et son atelier de confection de badges. Une note environnementale sera prodiguée par les mains vertes des Jardins ouvriers qui offriront plants et graines aux habitants. Nous comptons sur vous et votre nombre pour relancer dans la joie et la générosité cette fête de la Ville renouvelée. ■ EQ

MUSIQUES URBAINES ET JAZZ À L'HONNEUR POUR LA FÊTE DE LA MUSIQUE

Mercredi 21 juin, la Fête de la Musique fait son grand retour à Villetaneuse en partenariat avec le Centre d'Initiation Culturelle et Artistique (CICA), le Pôle d'Autonomie et Inclusion (P.A.I.), les Studios Midilive et les associations Villetaneusiennes.

• Dès 12h, le « PAI fête la musique » autour d'un buffet musical partagé entre les seniors et les enfants des centres de loisirs. Le jardin de la résidence des Pivoines résonnera aux sons du célèbre claviériste Dexter Goldberg, qui se produit dans les plus grands festivals de Jazz en France (Jazz in Marciac, Jazz à Vienne). Le Jazz est le somptueux dessert que la commune offre aux convives pour célébrer la musique en cette date européenne anniversaire !

Intéressé.e.s ?
Contactez le PAI au 01 85 57 39 04

• À partir de 19h, rejoignez la « Fête de la Musique » sur la Place de l'Hôtel de Ville. Des stands de restauration et des espaces pour écouter la musique seront accessibles. La scène sera ouverte pour des démonstrations et des interludes musicaux.

• Et à 20h30 : Concert de Lossa2squa (avec Tilae en première partie)

Lossa2Squa cumule des dizaines de millions de vues et d'écoutes sur les plateformes de streaming et fait assurément partie des artistes Afro-Pop les plus prometteurs. Dvns0 et Loxi présenteront en exclusivité pour Villetaneuse plusieurs titres inédits de leur concept Afro Wave avec notamment les chansons de la série #Oshey, sans oublier les morceaux à succès qui les ont fait connaître.

À noter : Loxi tout comme Dvns0 ont vécu à Villetaneuse avant de résider à Epinay-sur-Seine. Tilae quant à elle est une jeune chanteuse membre du même label Nevralzyk qui assurera la première partie. ■



ASSOCIATIVEMENT VÔTRE !

Elles sont une force pour la commune. Dynamiques, volontaires, les associations villetaneusiennes forment ensemble un tissu dense qui vient quotidiennement en aide aux administrés, qu'ils soient dans des situations fragiles, seuls, ou tout simplement à la recherche de lien social. Toutes s'inscrivent dans un élan de solidarité admirable, qui fait la fierté de la municipalité. Focus.



1 Le Brunch de Clara : un grand moment de convivialité associative. (© Erwann Quéré)

2 Dynamique séance de zumba avec l'association 5,7,9 Initiatives. (© Virgile Paris)

3 Le club Same Kwon Taekwondo en démonstration durant le Tek fight (© Erwann Quéré)

4 Atelier nutrition avec l'association Kardia. (© Virgile Paris)

Bien souvent, le dynamisme d'une commune peut s'apprécier par le nombre et la qualité des associations qui y travaillent.

A Villetaneuse, elles sont une centaine pour 13 964 habitants : une richesse. Leurs activités varient de l'éducation à l'environnement, en passant par l'insertion, l'emploi ou encore les sports. Leur point commun ? Toutes sont intensément engagées et soucieuses du bien-être des Villetaneusiens.

Chaque jour, elles effectuent un travail remarquable en offrant des réseaux de relation, en favorisant aussi la connaissance de l'autre et l'apprentissage de la vie collective. Elles contribuent à l'épanouissement de tous les Villetaneusiens en proposant des activités conviviales, ludiques, sincères et fédératrices.

Un travail main dans la main

Parce qu'elles sont un rouage essentiel de votre quotidien, les associations

travaillent en étroite collaboration avec les agents de la municipalité, secteur par secteur, pour impulser des actions pertinentes qui répondent au mieux à vos besoins. En outre, la municipalité entend encourager les associations à participer aux événements majeurs qu'elle organise, à l'instar du très attendu Carnaval, de la 4^e édition de l'Été à Villetaneuse qui arrive à grand pas ou encore la Journée de l'environnement. C'est ainsi que, tout au long de l'année, à travers les différentes éditions du magazine municipal et les réseaux sociaux de la commune, la Ville partage avec les habitants l'actualité riche de nos associations.

Des obligations légales, aussi

Côté administratif, la municipalité accompagne les associations dans l'organisation des manifestations en mettant à leur disposition salles, cars et divers matériels, dans la limite de ses capacités. Pour cela, les associations doivent anticiper leurs demandes en renvoyant dûment rempli le formulaire nécessaire, un mois avant la date de la manifestation et 3 mois pour une demande de prêt de car. Les associations travaillent également conjointement avec un agent municipal dédié, chargé de la Vie Associative, qui les accompagne dans leurs démarches administratives, leur recherche de financement ou encore leurs demandes de subventions.

Un guide et un forum dédiés

Parce qu'elles sont nombreuses, et qu'elles méritent d'être connues, la municipalité a décidé d'éditionner un Guide des associations inédit. À travers cet annuaire détaillé, la municipalité s'engage à accompagner les associations et à les aider à gagner en visibilité pour toucher un public encore plus large. En complément de ce support à découvrir, les associations seront mises à l'honneur le samedi 9 septembre 2023, pour la nouvelle édition du Forum des Associations. Ouvert à toutes les associations villetaneusiennes, ce forum constitue la vitrine de l'engagement et de la diversité associative locale. Il est l'occasion de faire connaître au plus grand nombre le tissu associatif local, ses actions et son fonctionnement, de procéder à des inscriptions et même donner envie de s'engager en tant que bénévole ! Plusieurs animations seront proposées tout au long de cette journée (démonstrations, initiations en famille, musique, dégustation, spectacles et jeux). À vos agendas ! ■ AK

> Centre socioculturel Clara-Zetkin
1, avenue Jean-Jaurès, 93430 Villetaneuse,
Tél. 01 85 57 39 85

> Henri Plumelle
Responsable de la vie associative,
henri.plumelle@mairie-villetaneuse.fr,
Tél. 01 85 57 39 84 ou 06 14 18 09 16

« UNE VILLE N'EST RIEN SANS SON TISSU ASSOCIATIF. JE SOUHAITE QUE NOUS PUISSONS, ENSEMBLE, IMAGINER ET CONSTRUIRE DES PROJETS, DANS L'INTÉRÊT DES VILLETANEUSIENS. »



YASMINA ESSOM
ADJOINTE AU MAIRE
EN CHARGE DE LA VIE
ASSOCIATIVE

Interview complète
à retrouver sur le site
de la Ville >>



3 JUIN : ENSEMBLE, CULTIVONS L'AVENIR !

Soucieux des enjeux environnementaux mondiaux et conscients du rôle conséquent qu'ils peuvent avoir au niveau local, la commune de Villetaneuse et le tissu associatif villetaneusien joignent leurs forces et lancent pour la première fois sur le territoire, un événement dédié à la question environnementale. Sur le thème « Ensemble, cultivons l'avenir ! », la Journée de l'Environnement à Villetaneuse s'annonce résolument verte et ludique.

Afin d'allier animation et développement de la prise de conscience écologique, plusieurs animations vous seront proposées avec, entre autres, des manèges écologiques, une ludo-mobile avec des jeux en bois, une ferme pédagogique, un atelier maquillage sur le thème de la nature et un espace lecture avec des ouvrages sur la même thématique; et de nombreux stands mettant l'accent sur les pratiques alternatives, qu'elles soient relatives à l'alimentation, à la réduction des déchets, aux mobilités douces ou encore aux espaces verts. **Rendez-vous le samedi 3 juin, de 10h à 15h, place de l'Hôtel de Ville et dans le jardin Baldaccini. ■**

TITRES D'IDENTITÉ : ANTICIPEZ !



© Erwann Quérel

À l'approche des périodes de départs en vacances ou des examens, les demandes de cartes nationales d'identité ou de passeports augmentent. Anticiper le renouvellement de vos titres d'identité permet d'accélérer les délais de délivrance en évitant l'engorgement des services municipaux. Pour effectuer vos examens ou partir en vacances l'esprit serein, nous vous recommandons d'entamer vos démarches de renouvellement de titres et de prendre rendez-vous en mairie six

mois avant la date d'expiration de votre pièce d'identité.

Vous serez ainsi certain d'avoir votre titre à jour lorsque vous en aurez besoin. Attention : le renouvellement de sa carte d'identité ou de son passeport est possible mais n'est pas obligatoire lorsque l'on change d'adresse ou de nom d'usage. Vous pouvez différer ou éviter le renouvellement de vos documents si vous vous trouvez dans l'une de ces situations mais que la date de validité de votre titre n'est pas dépassée.

Autre conseil : la pré-demande en ligne permet d'accélérer considérablement le temps de recueil de votre dossier au service État civil (scannez le QRcode ci-dessous). Même si cette formalité n'est pas obligatoire, elle est fortement recommandée car elle facilite la procédure de délivrance du titre.

Nouveau ! Un moteur de recherche de rendez-vous est disponible afin de vous faciliter la prise de rendez-vous en mairie

pour une première demande ou le renouvellement de vos titres d'identité. À vous de jouer ! ■ SB



C'EST NOTRE HISTOIRE

#cestnotrehistoire vous donne rendez-vous du 3 au 12 mai, dans le Hall de l'Hôtel de Ville. Cette exposition, bouleversante et essentielle, proposée par la Fondation pour la mémoire de l'esclavage, dans le cadre de la Journée nationale des mémoires de la traite, de l'esclavage et de leur abolition du 10 mai, retrace l'histoire de l'esclavage et de ses héritages du XVe au XXe siècle dans l'espace français. Incluant les dernières recherches sur le sujet, elle présente de manière graphique et synthétique la création d'un système inhumain tout en montrant les résistances et combats qui font aussi cette histoire. Elle donne des clés pour mieux comprendre comment l'histoire de l'esclavage s'inscrit dans le récit national, et en quoi les combats pour



l'abolition ont nourri la construction des valeurs de la République, portées avec fierté à Villetaneuse ! ■ SB

POLICE MUNICIPALE ARRIVÉE DU CHEF DE SERVICE



Le projet de mise en place de la Police Municipale à Villetaneuse avance ! Le lundi 3 avril dernier, Karim Drissi a pris ses fonctions de Chef de service de la police municipale. Agent public expérimenté, sa mission est de construire le projet du futur service, et de mener ensuite à bien les recrutements nécessaires. Il aura également pour mission de suivre l'aménagement du futur poste de police, en lieu et place de l'ancienne étude notariale, au 21, rue de l'Hôtel de Ville.

L'objectif de la municipalité est de lancer ce service de manière effective, puis d'augmenter progressivement le nombre d'agents de police, afin d'avoir une présence quotidienne de ces agents dans l'espace public. L'inauguration du poste de police est prévue à la fin de l'année 2024, et permettra aux policiers de travailler dans des locaux remis à neuf, et aux habitants d'y être reçus dans les meilleures conditions possibles.

La Police Municipale de Villetaneuse sera un service de proximité, qui viendra en complémentarité de la Police Nationale et non en substitution de celle-ci, qui poursuivra ses missions régaliennes de maintien de l'ordre public et de lutte contre la délinquance et le trafic de stupéfiants. Les deux polices travailleront ainsi en partenariat, au service de la sécurité des Villetaneusiens et de la tranquillité publique. ■

PRÉCARITÉ : LA VILLE RÉAJUSTE SES AIDES SOCIALES



© Vectesby

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est l'outil principal de la Ville pour mettre en œuvre les solidarités et organiser l'aide sociale au profit des habitants. Dans ce cadre, il lutte contre l'exclusion, accompagne les personnes âgées, soutient les personnes les plus fragiles, gère également les différentes structures destinées aux enfants... Deux moyens sont utilisés: les aides sociales légales provenant des dispositifs nationaux, régionaux ou départementaux, et les aides sociales facultatives, actionnées par la Ville.

Consciente des difficultés rencontrées par les familles en cette période d'inflation, la Municipalité a décidé de réajuster ou développer les aides sociales, à titre exceptionnel. Les demandes seront étudiées sur présentation d'une facture impayée (et non pas pour anticiper une dépense). Chacune des aides délivrées est étudiée en commission de façon anonyme une fois par mois, et instruite par un travailleur social qui évalue en toute indépendance la situation globale du demandeur et la pertinence à solliciter le CCAS ou non.

Ci-après, le détail des aides sociales facultatives nouvelles et existantes déployées par la Ville :

Nouvelles aides ponctuelles

- Aide énergie et fluides (en cofinancement avec le FSL ou pour les fournisseurs non conventionnés FSL)
- Aide au logement (loyer, charges, assurance habitation, aide à l'installation.)
- Aide à l'insertion professionnelle (achat 1^{er} matériel, co-financement de formation, etc.)
- Aide Santé (retard cotisation mutuelle, frais de santé non remboursés...)

Revalorisation des aides existantes

- Aides spécifiques aux seniors : l'aide alimentaire de 15 € passe à 30€ par mois
- L'aide aux obsèques passe de 150€ à 500€ maximum en fonction du reste à charge et du reste à vivre

Les aides facultatives du CCAS sont régies par un règlement qui cadre les demandes :

- Temps de présence sur la commune
- Reste à vivre (l'augmentation du plafond est actuellement à l'étude, au vu de l'inflation)
- Montant des aides alimentaires en fonction de la composition familiale. ■ EQ

Informations auprès du CCAS :
01 85 57 39 60

Ouvert le lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h et le jeudi de 13h30 à 17h

EXPRESSION DES GROUPES AU CONSEIL MUNICIPAL

VILLETANEUSE AUTREMENT

Jusqu'au retrait / Contre la réforme des retraites
Après plusieurs mois d'une mobilisation qui traduit un rejet massif de la réforme des retraites, Emmanuel

Macron est resté sourd. Mardi 18 avril dernier, le président de la République s'est adressé aux français.es dans un discours hors-sol et déconnecté de la réalité. Tenant des propos lunaires, il assume pleinement le vol de deux années de vie à l'ensemble des travailleurs, en promulguant une réforme des retraites injuste et impopulaire.

Il a également fait l'annonce de plusieurs chantiers dits "prioritaires", qui constituent désormais la feuille de route du gouvernement. À l'ordre du jour : un nouveau pacte de la vie au travail, un chantier de la justice, de l'ordre républicain et démocratique, un chantier de la santé, de l'éducation et de la planification écologique. Autant de projets déjà annoncés dès son premier mandat et qui, 6 ans après, n'ont toujours pas vu le jour. Enfin, Emmanuel Macron et son gouvernement tentent une odieuse diversion en s'en prenant, une fois de plus, à une partie de nos concitoyens.

Le président de la République joue un jeu dangereux et sert de marche pieds au rassemblement national pour la prochaine élection présidentielle. Face à cela, nous ne pouvons rester inactifs. Il est de notre devoir d'agir pour éviter le pire.

VILLETANEUSE EN COMMUN, POUR UNE VILLE SOLIDAIRE, HUMAINE ET ÉCOLOGIQUE

On ne lâche rien !

L'actualité nous oblige à revenir sur la réforme des retraites. Nous vivons une crise politique majeure due à la violence et au mépris du Président à l'égard de nos représentants et des citoyens. C'est un travail de mise à mort de la démocratie par le 49-3 et des provocations en brandissant le chiffon rouge de l'extrême droite pour faire passer sa loi inique alors que les français-e-s sont à 70% contre. Et que dire de SON arrogance, Il joue au pyromane avec son « coûte que coûte ».

Il lui a pourtant été démontré que les alibis de sa réforme ne sont que mensonges. Sa vérité est dans le cynisme, jugez-en, il veut faire travailler plus longtemps pouvant être jusqu'à la mort et pour passer à autre chose il met en débat la loi d'autogestion de la fin de vie, par ce geste tout est dit. Nous ne nous laisserons pas faire. Espérons que le 14 Avril, notre député avec ses collègues de la Nupes, obtiendront du Conseil Constitutionnel la décision que cette loi rétrograde, à moins d'être reconnue non conforme, puisse faire l'objet d'un RIP.

Même sans, restons mobilisés et solidaires à l'exemple des syndicats de notre ville (CGT CFDT FO...).
Groupe des élus communistes et républicains.

PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL VENDREDI 9 JUIN 2023

ACCÉDER À LA VIDÉO DU DERNIER CONSEIL MUNICIPAL





VOICI UNE SÉLECTION DES MOMENTS À VENIR. RETROUVEZ L'ENSEMBLE DES INFOS SUR MAIRIE-VILLETANEUSE.FR

#AVRIL

30/04

JOURNÉE NATIONALE DU SOUVENIR DES VICTIMES ET DES HÉROS DE LA DÉPORTATION
La Municipalité vous prie d'honorer de votre présence la cérémonie en l'honneur des victimes et héros de la déportation.
> 10h30, départ de la maire en car

#MAI

JUSQU'AU 06/05

LE PRINTEMPS DU STREET ART



Profitez d'ateliers gratuits d'arts créatifs outdoor et faites vos premiers pas dans le monde du street art!



> Les différents rendez-vous. Infos au 01 85 57 39 80

DU 03 AU 12/05

EXPOSITION #C'ESTNOTREHISTOIRE



Dans le cadre de la journée nationale des mémoires de la traite, de l'esclavage et de leur abolition (voir page 12).
> Hall de l'Hôtel de Ville

08/05

COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945
La Municipalité vous invite à commémorer la victoire des alliés sur l'Allemagne nazie.
> 10h, départ du défilé depuis la place de l'Hôtel de Ville

10/05

JOURNÉE NATIONALE DES MÉMOIRES DE LA TRAITE, DE L'ESCLAVAGE ET DE LEURS ABOLITIONS
Du XVe au XIXe siècles, plus de 11 millions d'hommes, de femmes et d'enfants ont été réduits en esclavage **> À partir de 18h, sur la place des Partages**

27/05

VILLETANEUSE AMBITIEUSE
Le Maire de la Ville ainsi que vos élus municipaux vous attendent nombreux pour célébrer, ensemble, le mi-mandat. Un temps fort pour faire le point sur les projets structurants réalisés, en cours et à venir (voir pages 6 et 7).
> Dès 9h30, Hôtel de Ville

#JUN

03/06

ENSEMBLE, CULTIVONS NOTRE AVENIR !



Une journée inédite placée sous le thème de la nature et de l'environnement (voir page 11)!

> De 10h à 15h, devant l'Hôtel de Ville et dans le Jardin Baldaccini

03/06

DICTÉE GÉANTE !
En famille, entre amis, participez à la dictée géante : un moyen ludique de savoir si on a pas tout oublié ! **> À partir de 15h, devant l'Hôtel de Ville, dans la continuité de la journée de l'environnement.**

PERMANENCES

Vos élus à votre écoute

• Vous souhaitez vous entretenir avec Dieunor Excellent, **Maire de Villetaneuse** ? Une permanence est ouverte tous les jeudis de 17h à 19h, sur rendez-vous pris auprès du secrétariat des élus au **01 85 57 39 10**

• Pour rencontrer les **Adjointes ou les Conseillers Municipaux délégués**, contactez le secrétariat des élus au **01 85 57 39 10**.

• **Conseillers départementaux du canton d'Epinay-sur-Seine (qui comprend également Villetaneuse et Pierrefitte-sur-Seine)**

> Michel Fourcade reçoit sur rendez-vous pris au **01 72 09 33 31** ou au **06 83 22 33 27**.
> Florence Laroche reçoit sur rendez-vous pris au **01 43 93 90 26** ou sur flaroche@seinesaintdenis.fr.

• Stéphane Peu, **Député de la circonscription**, reçoit sur rendez-vous pris au **01 41 68 21 89** ou sur rdv@stephanepeu.fr

Permanences en mairie

• **Avocat-conseil** : le 1^{er} mardi du mois, de 18h à 19h.
• **Interprètes-écrivains publics** : le mardi de 9h à 12h pour les langues d'Afrique subsaharienne; le vendredi de 14h à 17h pour les langues du Maghreb.

Point Information Jeunesse

• Le **PIJ** accompagne les jeunes de 11 à 30 ans dans les domaines suivants : emploi, formation, métiers, orientation, santé, loisirs, projets... retrouvez son équipe à la médiathèque Annie-Ernaux. Infos au **01 85 57 39 74** ou au **06 09 85 64 35**.

Maison Commune • Espace Numérique (MCEN)

Pour vos démarches administratives et recevoir des conseils d'ordre numérique.
Le lundi, mardi, mercredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30. **Le jeudi** de 13h30 à 18h30. **Le vendredi** de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.
• 110, route de Saint-Leu (anciennement BNP) Tél. **01 85 57 39 02**.

Caisse d'Allocations Familiales

Pour joindre la CAF, composez le **3230** ■

SANTÉ

Point d'accueil prévention santé (PAPS)

15 bis, place de l'Hôtel-de-Ville Tél. **01 85 57 39 95**

Les lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, et le mardi de 8h30 à 12h, et de 13h30 à 17h30.

• **SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE** ouvert à tous **SUR RENDEZ-VOUS**, le mercredi de 10h à 12h et de 13h30 à 17h.

• **VACCINATIONS GRATUITES**, pour les vaccins obligatoires et conseillés, **SUR RENDEZ-VOUS** de 17h à 18h30 tous les 15 jours depuis le 17 février.

• **LES PERMANENCES DE LA CRAMIF** ont lieu les lundis et mercredis matin de 9 h à 12 h. Pour toute prise de rendez-vous, contacter le **3646**. ■

POUR TROUVER UNE PHARMACIE DE GARDE
cliquez sur le flashcode ci-contre ou saisissez l'adresse suivante dans votre navigateur: monpharmacien-idf.fr



LE TÉL. POUR AVOIR DES INFOS OU POUR POSER DES QUESTIONS



L'APPLI POUR SIGNALER LES ANOMALIES SUR L'ESPACE PUBLIC

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

• RAMESKUMAR Iniyasri le 08/02 • EL OUTMANI Zakaria le 19/02 • CHAFFI MOHAMED Aylane le 20/02 • TANOI Imany le 21/02 • SOUMARE Daly le 02/03 • ALAGARASA Rohit le 08/03 • THEEBAN Dhiya le 12/03 • DOUCOURE Mantia le 16/03 •

MARIAGES

• SOUMARÉ Mody et SOUMARÉ Fatoumata le 04/03 • BEY OMAR Badr Eddine et BOURJAC Halima le 18/03 • HAMOU Redouane et OUALET Soraya le 18/03 •

DÉCÈS

• LE Van Cuong le 29/01 • ASSETKANIAN Georges le 20/02 • SAHOULI Boufelja le 14/03 • BOYER Christophe le 11/03 • VALCY Netilia le 18/03 • SELLATHAMBY Sivgnanam le 19/03 •

PROCHAIN NUMÉRO: MERCREDI 20 JUIN

DES IDÉES À SOUMETTRE ?
UNE ACTU À PROPOSER ?
UN PORTRAIT À RÉALISER ?
UN RENDEZ-VOUS À SIGNALER ?
CONTACTEZ-NOUS: COMMUNICATION@MAIRIE-VILLETANEUSE.FR

Retraité.e depuis peu ?

Inscrivez-vous au Pôle Autonomie et Inclusion de votre commune !
Vous serez tenu informés de toute l'actualité du Pôle Autonomie et Inclusion, des grands rendez-vous, des sorties, des bons plans, et bien plus encore...

Service municipal délocalisé, le Pôle Autonomie et Inclusion, situé rue du 19 mars 1962, accueille tous les retraités villetaneusiens. Nouveau retraité ou senior confirmé, le PAI saura animer vos journées en vous proposant un large panel d'activités et loisirs et facilitera votre quotidien en mettant à votre disposition une série de services pour bien vivre votre retraite à Villetaneuse.

Pour vous inscrire, contactez le Pôle Autonomie et Inclusion au **01 85 57 39 04**

ou remplissez le coupon-réponse ci-dessous à renvoyer ou déposer au Pôle Autonomie et Inclusion, 5 rue du 19 mars 1962, 93430 Villetaneuse.



Je souhaite m'inscrire au Pôle Autonomie et Inclusion de la ville de Villetaneuse :

NOM : PRÉNOM :
ADRESSE :
TÉLÉPHONE : COURRIEL :

HORAIRE

Ouverture des services municipaux

La mairie est ouverte
• les lundi, mardi, mercredi et vendredi de **8h30 à 12h et de 13h30 à 17h**,
• le jeudi de **13h30 à 17h**
• **Et le samedi de 8h30 à 12h** pour les services de permanence : (Attention, pour certaines démarches, il est nécessaire de prendre rendez-vous).
Pour toutes informations, contactez le 01 85 57 39 00.



VILLETANEUSE EN FÊTE

INÉDIT !

VENEZ
DÉGUISÉS !



AUX COULEURS DU MONDE !



Samedi 13 mai 2023

RENDEZ-VOUS PARADE COSTUMÉE
PLACE DE L'HÔTEL MUSIQUE & DANSES
DE VILLE FLASHMOB
13H30 VILLAGE FESTIF
POUR LE DÉPART SCÈNE MUSICALE
DE LA PARADE RESTAURATION



<< APPRENDRE
LA CHORÉ DE
LA FLASHMOB

mairie-villetaneuse.fr



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES



plaine
commune
Les
médiathèques

Commune de
Villetaneuse